

L'année 2019 est une année particulièrement riche pour les conseils de quartier vénissiens. C'est une année de consolidation pour les délégués élus depuis fin 2017 et de concrétisation des premières actions et projets réfléchis collectivement. Les délégués se sont mobilisés dans des domaines très variés comme l'environnement, la voirie, la sécurité ou encore la propreté urbaine. La plateforme Webquartier a répertorié depuis le 1^{er} janvier plus de 500 questions posées par les délégués ou les habitants venus aux permanences. Ces doléances font l'objet d'un suivi rigoureux par les services de la Ville. Dans le même objectif d'améliorer encore le traitement des dysfonctionnements sur l'espace public, la Ville a mis en place en février dernier un nouvel outil en ligne appelé « Clic » Contrat Local d'Information Citoyenne. Il est important que les habitants s'en saisissent au quotidien car la qualité du cadre de vie est l'affaire de tous. Au delà du signalement de problématiques, les délégués de quartier s'investissent tout au long de l'année lors de manifestations citoyennes, comme la semaine de la propreté ou la semaine du développement durable. Ils sont également à l'initiative de moments de dialogue, de solidarité et de convivialité en organisant des fêtes de quartier. Les trentièmes assemblées générales sont l'occasion de remercier une nouvelle fois les délégués pour leur contribution active au bien vivre ensemble à Vénissieux.



Le mot du Président

Un temps privilégié pour échanger sur la vie de notre quartier

Je remercie toutes les personnes qui ont participé à l'assemblée générale. Cette rencontre est l'occasion pour les habitants de saisir la Ville et les partenaires institutionnels comme les bailleurs et la police nationale, de toutes les problématiques qui impactent leur quotidien. De nombreux sujets ont été évoqués comme la vitesse excessive et le stationnement parfois dangereux avenue Jules Guesde, le dépôts d'encombrants et les regroupements de personnes générant trafic et nuisances sonores aux abords de quelques résidences du secteur. Ces signalements font l'objet d'une mobilisation forte des acteurs de terrain et seront à nouveau évoqués lors des prochaines permanences du conseil de quartier.

Des thématiques de travail variées

Je remercie les délégués de quartier Jules Guesde qui s'impliquent au quotidien pour l'amélioration du cadre de vie. Ils ont contribué cette année à des manifestations citoyennes comme la semaine de la propreté en prêtant main fort au service environnement lors d'un temps de sensibilisation des enfants et des familles au groupe scolaire Jules Guesde aux questions des incivilités du quotidien et du tri des déchets. Les délégués sont également très attentifs aux travaux de voirie à engager dans leur secteur comme sur la rue de l'Industrie et

à l'impact de la création du nouveau quartier Grand Parilly - Puisoz, sur les circulations et l'arrivée de nouveaux habitants qu'il convient d'accueillir au mieux. Les délégués ont également alerté les services de la Métropole au sujet de la nécessité d'apporter un entretien plus régulier aux pieds d'arbres aux abords de l'arrêt de tramway Joliot Curie et de la communication sur le fonctionnement et les travaux de la déchetterie à renforcer pour éviter les dépôts sauvages intempestifs.

Je vous invite à venir assister aux permanences du conseil de quartier Jules Guesde qui se réunit chaque 1^{er} jeudi du mois à 18h30 au local situé 50 rue Joannès Vallet.

Tous les comptes rendus sont à votre disposition sur le site de la Ville à la rubrique conseils de quartier. ●



Pierre MATÉO

Président du Conseil de quartier composé de : Claude Bourguignon, Odette Chaboud, Nathalie Desfrenes, Julien Drevet, Sabine Maurin, Christine Moser, Harsoita Mze-Ali, Marie-Claude Vincent

Paroles d'habitants

Circulation

Un riverain de la rue Bonnet Pernet souligne la présence accrue de poids lourds circulant dans le quartier et s'inquiète de son évolution avec le Technicentre SNCF. Concernant le volume actuel du trafic, une attention particulière va y être portée et la possibilité d'une adaptation de la réglementation en conséquence pourra être étudiée. L'implantation du Technicentre SNCF n'aura pas un impact significatif sur les flux de circulation car il s'agit d'une activité de maintenance légère.

Stupéfiants

Plusieurs habitants se plaignent des trafics de stupéfiants. L'inquiétude est forte que les enfants des résidents puissent être approchés par les guetteurs. La stratégie actuelle adoptée par les forces de l'ordre est de référencer un certain nombre de points de deal afin d'agir au-delà du simple vendeur. L'augmentation du nombre de saisies et de personnes écrouées ainsi que l'action globale des forces de police désorganisent trafics et réseaux. La présence des motards de la Police de Sécurité du Quotidien dissuade aussi. Il faut également prendre en considération que ces trafics existent car la demande existe. En agissant sur les consommateurs, on agit sur les revendeurs.

TOP

Service Prévention - médiation de la Ville
7j/7 et 24h/24h
04 72 51 52 53
En cas d'infractions ou de délits,
appelez le **17**.

Tous les acteurs locaux sont mobilisés : le maire réunit les bailleurs, la police nationale, la police municipale et les représentants du Sytral toutes les six semaines pour travailler sur ces questions. Dans ce cadre, le représentant de Lyon Métropole Habitat indique que des audits sont faits dans les

résidences et qu'une réflexion est menée autour de la « prévention situationnelle » (méthode orientée vers la prise en compte de la sécurité dans les aménagements des espaces publics ou privés afin de réduire le sentiment d'insécurité).

Stationnement



Plusieurs personnes ont exposé les problèmes de stationnement gênant avenue Jules Guesde, notamment sur le terre-plein central, et de dangerosité qui en découle pour les piétons. Avec la construction de nouveaux logements dans le quartier, la situation ne va-t-elle pas empirer ? Les riverains du boulevard Joliot-Curie expriment des difficultés similaires, avec la présence de voitures tampon sur la voie publique. Concernant le stationnement gênant, les patrouilles relèvent les plaques d'immatriculation et dressent des procès-verbaux parallèlement à la vidéo-verbalisation. Au-delà du travail des équipages, rappel est fait aux habitants de la nécessité de signaler ce type de problématique afin que les services puissent intervenir de manière ciblée. Le stationnement de non résidents autour de la gare de Vénissieux reste également un point sensible : les véhicules stationnent derrière la gare, sur la piste cyclable et le trottoir, jusqu'à l'auto-pont. Les piétons ne peuvent pas circuler avec les poussettes sur les trottoirs. La solution portée par la Ville est celle d'un prolongement de la ligne T4

vers le sud de l'agglomération, desservant la zone industrielle et Corbas. Aussi devant la saturation du parc relais, la Ville réitère régulièrement auprès du Sytral sa demande d'aménagement d'un parking relais au sud de la Ville vers le tramway.

SIGNALER UN DYSFONCTIONNEMENT : CLIC

services.demarches.venissieux.fr/clic

Vidéo-verbalisation

Un riverain pose la question d'un possible marquage spécifique aux zones dans lesquelles la vidéo-verbalisation est active, avec une visée dissuasive pour les contrevenants potentiels. Il n'est actuellement pas possible de signaler les zones spécifiques sous vidéosurveillance, d'autant que cela pourrait engendrer des actes de vandalisme. En revanche, la présence de vidéo-verbalisation sur le territoire de la commune est signalée à l'entrée de ville.

Santé

Une habitante fait remonter les difficultés qu'elle rencontre à trouver un dermatologue sur le territoire de la commune. Plus largement c'est la question du tissu médical qui se pose ici. Comment encourager l'installation des professionnels de santé ? Une rencontre avec l'ARS (Agence régionale de Santé) a eu lieu en mai 2017 pour demander la création d'un EHPAD Ville / Métropole au Grand Parilly - Puisseux. Une demande d'agrément d'un pôle médical est en cours auprès de l'ARS et un cabinet médical doit être implanté boulevard Ambroise Croizat. La Ville a alerté la Métropole et l'ARS sur les difficultés actuelles et à venir (beaucoup de praticiens seront à la retraite dans les dix prochaines années) sur cette problématique. Une motion a récemment été votée à la Métropole permettant l'exonération de charge pour les praticiens qui auraient déjà un cabinet par ailleurs et qui souhaiteraient s'installer sur le territoire de la commune. ●

Visite du territoire

L'assemblée générale a été précédée d'une visite de territoire des quartiers Parilly et Jules Guesde le samedi 12 octobre.

Le samedi précédant les assemblées générales des quartiers Parilly et Jules Guesde, élus, techniciens et habitants se sont retrouvés à 10h, place Grandclément pour la présentation du projet de requalification de l'ancienne route d'Heyrieux. Pour sécuriser la circulation du quartier résidentiel de Parilly, la bretelle d'accès depuis le boulevard Charles de Gaulle va être supprimée. Les trottoirs, les chaussées et les stationnements seront repris pour mieux matérialiser les espaces de circulation et de stationnement permettant la création de vingt places supplémentaires. À cela s'ajoute la création de pistes cyclables bilatérales sur la partie à double sens et d'un contre sens cyclable sur la partie à sens unique. Ce projet de voirie s'accompagne d'aménagements paysagers. Les travaux, d'une durée de 6 mois, commenceront à l'automne 2019.

À 10h, les habitants de Jules Guesde ont rejoint le groupe au foyer Marcel Sembat où une chaudière gaz Boostheat a été installée. Boostheat, implantée à Vénissieux, est une entreprise fabricant des chaudières innovantes au gaz

naturel, et utilisant des brevets et technologies spécifiques permettant de proposer une solution très efficace en terme de consommation énergétique et d'impact environnemental. La Ville a conclu un partenariat avec l'entreprise pour la réalisation de 3 installations pilotes sur des équipements communaux identifiés pertinents et compatibles en terme de puissance et d'usages : le foyer Marcel Sembat, les locaux Billon et la maternelle annexe du groupe scolaire Gabriel Péri. Pour le foyer Marcel Sembat, la Ville ne paie aucune prestation à la mise en service et paiera la chaudière dans 2 ans au prix de 2 000 € TTC, si elle souhaite la conserver. Le coût des travaux d'installation des réseaux et radiateurs est de 10 800 € TTC. Boostheat assure gratuitement l'installation de la



chaudière et l'entretien, la maintenance et le gros entretien-renouvellement des installations pendant une période de 2 ans. Les travaux se sont déroulés au cours de l'été 2019 pour une mise en service au redémarrage du chauffage. ●

Agenda

**PERMANENCE LE 1^{ER} JEUDI
DU MOIS À 18H30**

50 rue Joannes Vallet
5 décembre